

DESCRIPTION DE TÂCHES

ÉBAUCHE Note :La présente description de taches s'applique uniquement pour les deux directeurs artistique (Anne Jourdain et Éric Henry) énumérés dans la lettre d'entente « JPL d'Écembre 2004".

EMPLOI:	Directeur artistique	SERVICE:	Scénographie
SYND./GR./CL.:	SCFP	DATE:	Le 21 septembre 2006 (P)

SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les standards établis, le Directeur artistique, coordonne l'ensemble des aspects du secteur scénique et/ou conçoit et réalise (décor, costume, accessoire) selon le concept de l'équipe de la production et ce, en étroite collaboration avec différents intervenants, le tout en respectant le budget alloué.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Réalise le concept scénique (décor, costume, accessoire) :
 - a) Travail en étroite collaboration avec la production, s'informe du contenu de l'émission et/ou lit les textes et se documente afin d'orienter son travail en fonction des besoins, des ressources disponibles et du budget alloué.
 - b) Recherche et recueille l'information nécessaire à la conception d'un décor
 - c) Recherche et recueille l'information nécessaire à l'habillage d'un décor
 - d) Visite, s'il y a lieu, les sites extérieurs de tournage.
 - e) Consulte les différents services impliqués.
 - f) Assure le service client du début à la fin du projet.
2. Propose et élabore un projet de décor sous forme d'esquisse, de planches techniques et d'un devis:

DESCRIPTION DE TÂCHES

ÉBAUCHE Note :La présente description de taches s'applique uniquement pour les deux directeurs artistique (Anne Jourdain et Éric Henry) énumérés dans la lettre d'entente « JPL d'Écembre 2004".

EMPLOI:	Directeur artistique	SERVICE:	Scénographie
SYND./GR./CL.:	SCFP	DATE:	Le 21 septembre 2006 (P)

- a) Dessine des esquisses illustrant le style et les dimensions relatives au décor et propose le tout au client.
 - b) Produit un plan au sol ainsi qu'une évaluation des décors incluant l'ensemble des plans de construction.
 - c) Établit un devis en dressant une liste complète des éléments faisant partie du décor en indiquant les matériaux à acheter ou à modifier, s'informe des coûts et présente l'estimation au client.
 - d) Construit, si nécessaire, une maquette de travail qui illustre le décor projeté et les éléments scénique.
3. Produit le décor:
- a) Voit à la recherche et aux réquisitions de l'ameublement et des accessoires requis, soit dans l'inventaire ou à l'extérieur.
 - c) Assure un suivi et apporte les corrections nécessaires à la réalisation du décor.
4. Accessoirise le décor :
- a) Recherche l'ameublement et les accessoires requis dans l'inventaire ou à l'extérieur et les réquisitionne aux services concernés.
 - b) Confectionne au besoin les accessoires de décor ou le fait confectionner par les services appropriés
 - c) S'assure de la bonne marche de l'habillage du décor.
 - d) Dispose ou fait disposer les accessoires du décor en studio ou à l'extérieur.

DESCRIPTION DE TÂCHES

ÉBAUCHE Note :La présente description de taches s'applique uniquement pour les deux directeurs artistique (Anne Jourdain et Éric Henry) énumérés dans la lettre d'entente « JPL d'Écembre 2004".

EMPLOI:	Directeur artistique	SERVICE:	Scénographie
SYND./GR./CL.:	SCFP	DATE:	Le 21 septembre 2006 (P)

5. Trace l'implantation requise au montage du décor:
 - a) Produit l'implantation complète du décor à l'endroit déterminé.
 - b) Fait imprimer et distribuer l'implantation aux services concernés.

- 6.. S'assure que le produit fini est conforme aux besoins de son client:
 - a) Fournit au chef de groupe - machiniste ou aux accessoiristes les précisions complémentaires à l'implantation et sur la disposition des accessoires et mobilier.
 - b) Assiste au premier montage en studio ou à l'extérieur, et assiste, au besoin, aux répétitions et aux enregistrements d'une production en studio ou à l'extérieur, afin d'effectuer les corrections demandées par le client.
 - c) Effectue à chacun des enregistrements le suivi du décor en studio afin d'en vérifier l'intégralité et d'y apporter les correctifs, si nécessaire.

7. Voit à la présentation de produits alimentaires lors de productions spécialisées :
 - a) Choisit les accessoires culinaires selon les besoins et afin de mettre en valeur les divers produits alimentaires;
 - b) S'assure de la disposition et de la conformité selon le produit.

8. Accomplit des tâches cléricales:

DESCRIPTION DE TÂCHES

ÉBAUCHE Note :La présente description de taches s'applique uniquement pour les deux directeurs artistique (Anne Jourdain et Éric Henry) énumérés dans la lettre d'entente « JPL d'Écembre 2004".

EMPLOI:	Directeur artistique	SERVICE:	Scénographie
SYND./GR./CL.:	SCFP	DATE:	Le 21 septembre 2006 (P)

- a) Classe et tient à jour les dossiers complets des émissions qui lui sont attribués afin d'en assurer le suivi (réquisitions, achats, plans, etc.).
 - b) Réquisitionne aux différents services les demandes appropriées (ateliers, photos, approvisionnements, etc.) dans le respect des budgets alloués.
 - c) Comptabilise quotidiennement les budgets des émissions dont il a la charge (temps et argent), et remplit quotidiennement une feuille de temps.
- 9.. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonction.

- -

PROFIL RECHERCHÉ

EMPLOI:	Directeur artistique	SERVICE:	Scénographie
SYND./GR./CL.:	SCFP	FONCTION #:	
DATE:	Le 21 septembre 2006 (F)	CODE D'EQUITE:	
		CAT. PROF.:	

FORMATION

- DEC en esthétique de présentation ou production scénique.

EXPÉRIENCE

- Cinq années d'expérience pertinente en conception et production scénique de préférence en télévision.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Connaissance de Excel
- Esprit créatif et sens artistique;
- Esprit de recherche;
- Esprit analytique;
- Minutie;
- Tolérance au stress;

PROFIL RECHERCHÉ

EMPLOI:	Directeur artistique	SERVICE:	Scénographie
SYND./GR./CL.:	SCFP	FONCTION #:	
DATE:	Le 21 septembre 2006 (F)	CODE D'EQUITE:	
		CAT. PROF.:	

- Esprit d'équipe ;
- Autonomie.
